

# LES QUALIFICATIONS D'INITIATEURS

## Quel est le rôle de l'initiateur ?

Initiateur « PA voltige », « voile-contact » « pilotage sous voile » et « voile hybride » : initier les élèves à la pratique et les préparer à l'obtention du brevet B1 (PA voltige), B3 (voile contact), Bi5 et B5 (PSV) et VH (voilure hybride).

Initiateur « Vol relatif », « freestyle », « wingsuit » : former les élèves en vol, en vue de l'obtention du brevet B2 (vol relatif), Bi4 et B4 (freestyle), WS1, WS2 et WS3 (wingsuit).

## Conditions d'accès

Être âgé de 18 ans, être titulaire de la licence fédérale de l'année en cours, du brevet de la discipline concernée ainsi que du brevet C.

En fonction de la discipline, un nombre de sauts minimum est exigé pour l'entrée en formation.

Posséder un bon niveau technique dans la spécialité choisie et réussir le (ou les) test(s) d'entrée en formation organisé(s) en début de stage ou lors des sessions de tests techniques.

Pour les qualifications d'initiateurs vol relatif, voile-contact, freestyle, wingsuit et voilures hybrides : être capable de filmer des sauts en vidéo.

## Organisation des stages

Les stages de formation sont organisés par la FFP ou par une ligue.

La demande de stage online doit être effectuée auprès de la FFP par les ligues pour validation, au minimum un mois avant le début du stage.

Dans chaque spécialité, le stage se déroule généralement sur une semaine, en présence d'élèves.

## Programmes de formation

Ils sont spécifiques à chaque discipline mais comportent tous une formation théorique, technique, pédagogique et pratique, au sol et/ou en vol, avec des élèves à initier à la spécialité.

## Évaluation

Le candidat doit démontrer, pendant le stage, qu'il possède les compétences techniques et pédagogiques requises pour prendre en charge des élèves souhaitant débiter ou se perfectionner dans la spécialité.

## INITIATEUR PA/VOLTIGE

### Conditions d'accès

Brevets B1 et C.

### Test d'entrée en formation

Les candidats peuvent se présenter dans les deux disciplines ou n'opter que pour l'une d'entre elles (PA ou/et voltige).

**Précision d'atterrissage (PA)** : effectuer deux sauts consécutifs avec un posé sur le disque électronique utilisé en compétition (16 cm de rayon).

**Voltige** : réaliser deux sauts consécutifs jugés en moins de 10 secondes chacun (pénalités comprises).

Les performances sont attestées par un collègue de juges, l'entraîneur national ou une personne désignée par celui-ci à l'occasion de compétitions ou de stages fédéraux officiels et suivant le règlement officiel de compétition en vigueur.

### Formation

Stage programmé d'une semaine. Il se déroule en présence d'élèves préparant le brevet B1 ou dans le cadre d'un stage d'entraînement programmé par la fédération.

**Formation théorique** : rôle de l'initiateur PA/Voltige, aspects pédagogiques, programme d'initiation au Brevet B1, définition des fondamentaux en PA et/ou en Voltige, programme de perfectionnement, règlement de la discipline, contrôle médical et information sur le dopage, aspects liés à la sécurité.

**Formation pratique** : prise en charge d'élèves, préparation et réglage du matériel de sauts, analyse de sauts à la vidéo, observation de sauts de PA, briefings et débriefings de sauts.

À tout moment, le formateur peut décider d'interrompre la participation d'un stagiaire pour des raisons de sécurité, de comportement inadapté dans son rôle d'initiateur ou si ses connaissances sur les techniques de vol sont insuffisantes.

**Documentation technique** : <https://www.ffp.asso.fr/wp-content/uploads/2020/08/Projet-Formation-Init-B1-PA-06.05.20.pdf>

## Conditions d'accès

Brevets B2 et C.

## Tests d'entrée en formation

Un saut de rattrapage et de séquence à deux

Départ 3800 mètres minimum.

Départ du candidat 2 secondes minimum après le testeur. Rattrapage du candidat sur le testeur et appontage de face. Il faut réaliser 15 figures en 45 secondes (le chronomètre est déclenché au départ du testeur de l'avion).

Le testeur reste fixe et garde le même taux de chute ainsi que l'axe de référence pendant toute la durée du saut.

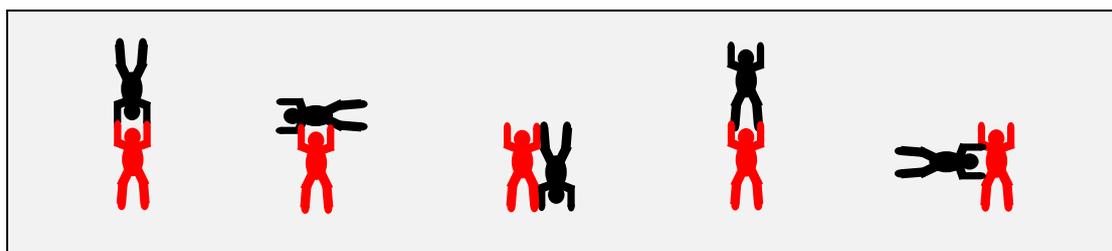
Le candidat est responsable du choix de son équipement (combinaisons, poids, etc.).

Chaque figure vaut 1 point. Une figure mal exécutée ne compte pas de point.

Le candidat échoue s'il est sorti moins de 2 secondes après le testeur et/ou s'il n'a pas effectué les 15 figures en 45 secondes.

Testeur en rouge 

Candidat en noir 



Fautes éliminatoires : toutes fautes ou comportement mettant le candidat, le testeur ou un tiers en danger (en chute et sous voile).

Le test est accordé sur décision d'un jury désigné par la FFP.

## Formation

Stage programmé d'une semaine. Il se déroule en présence d'élèves préparant le B2.

**Formation théorique** : rôle de l'initiateur VR, aspects pédagogiques, programme du Brevet B2, aspects liés à la sécurité.

**Formation pratique** : prise en charge d'élèves, analyse de sauts, briefings et débriefings de sauts.

**Documentation technique**: <https://www.ffp.asso.fr/wp-content/uploads/2024/09/Les-fiches-pratiques-de-formation-Initiateur-Vol-Relatif-V09.24.pdf>

## Évaluation

Le candidat doit démontrer sa capacité à orienter les pratiquants vers des exercices techniques et pédagogiques adaptés tout en privilégiant la sécurité. Il doit être capable de le débriefier sur un support vidéo et d'apporter un éclairage pertinent.

À tout moment, le formateur peut décider d'interrompre la participation d'un stagiaire pour des raisons de sécurité, de comportement inadapté dans son rôle d'initiateur ou si sa technique ou ses connaissances sur les techniques de vol sont insuffisantes.

## Conditions d'accès

Brevets B3 et C.

## Test d'entrée en formation

Deux sauts suivant le programme ci-dessous. Départ à 2200m, 3 minutes de travail.

Il faut obtenir 15/20 de moyenne.

Fautes éliminatoires : toutes fautes mettant le candidat, le testeur ou un tiers en danger.

Testeur  en rouge.    Candidat  en noir.

<p>①  Départ testeur, 2" de chute, rattrapage de niveau par le candidat, choix du côté.</p> <p style="text-align: center;">1 point</p>	<p>⑤  Rotation par-dessus (centrée) du candidat.</p> <p style="text-align: center;">2 points</p>	<p>⑨  Passage 7<sup>e</sup> haut à 7<sup>e</sup> bas (petit côté) par le testeur.</p> <p style="text-align: center;">2 points</p>
<p>②  360° du testeur, 2" de vent arrière avant retour sur axe. Rattrapage de niveau par le candidat côté opposé à la figure 1.</p> <p style="text-align: center;">1 points</p>	<p>⑥  Rotation par-dessus (centrée) du testeur. Prise du candidat.</p> <p style="text-align: center;">2 points</p>	<p>⑩  Passage 7<sup>e</sup> haut à 7<sup>e</sup> bas (grand côté) par le candidat.</p> <p style="text-align: center;">2 points</p>
<p>③  Appontage dessous centré.</p> <p style="text-align: center;">2 points</p>	<p>⑦  Lâcher reprise du centre vers le 7<sup>e</sup> caisson, par le candidat.</p> <p style="text-align: center;">2 points</p>	<p>⑪  Passage 7<sup>e</sup> haut à 7<sup>e</sup> bas (petit côté) par le testeur.</p> <p style="text-align: center;">2 points</p>
<p>④  Perte de niveau par baïonnette du testeur. Appontage dessus par le candidat (centré).</p> <p style="text-align: center;">2 points</p>	<p>⑧  Passage 7<sup>e</sup> haut à 7<sup>e</sup> bas (petit côté) par le candidat.</p> <p style="text-align: center;">2 points</p>	

Le test est accordé sur décision d'un jury désigné par la FFP.

## Formation

Stage programmé d'une semaine. Il se déroule en présence d'élèves préparant le B3.

**Formation théorique** : rôle de l'initiateur VC, aspects pédagogiques, programme du Brevet B3, aspects liés à la sécurité.

**Formation pratique** : prise en charge d'élèves, analyse de sauts, briefings et débriefings de sauts.

**Documentation technique** : [https://www.fpp.asso.fr/wp-content/uploads/2013/05/guide\\_vc\\_reedite\\_2009.pdf](https://www.fpp.asso.fr/wp-content/uploads/2013/05/guide_vc_reedite_2009.pdf)

## Évaluation

Le candidat doit démontrer sa capacité à orienter les pratiquants vers des exercices techniques et pédagogiques adaptés tout en privilégiant la sécurité. Il doit être capable de les débriefier sur un support vidéo et d'apporter un éclairage pertinent.

À tout moment, le formateur peut décider d'interrompre la participation d'un stagiaire pour des raisons de sécurité, de comportement inadapté dans son rôle d'initiateur ou si sa technique ou ses connaissances sur les techniques de vol sont insuffisantes.

## Conditions d'accès

Brevets B4 et C.

## Test d'entrée en formation

**Initiateur Bi4** : quatre sauts dont l'un peut être rendu facultatif par le jury, suivant le programme ci-dessous (sauts n° 1 à 4).

**Initiateur B4** : cinq sauts, dont l'un peut être rendu facultatif par le jury, suivant le programme ci-dessous (sauts n° 1 à 5).

Départ 4000 mètres.

Le test est accordé sur décision d'un jury désigné par la FFP.

Fautes éliminatoires : toutes fautes mettant le candidat, le testeur ou un tiers en danger (en chute et sous voile).

**Saut n° 1 (facultatif) : expression libre.** Le candidat réalise un programme avec le testeur et doit démontrer sa capacité à maîtriser plusieurs domaines de vol. Son programme doit comporter au moins un exercice dans les types de vol suivant : tête en haut, tête en bas, dérive, avec choix de l'angle de vol. Le candidat peut mettre le testeur à contribution lors de certains mouvements.

Sous certaines conditions, le jury peut dispenser le candidat de ce saut (qualités de vol reconnues, pratique de la compétition à un niveau élevé, etc.).

Critères d'évaluation : difficulté technique des exercices proposés, fluidité et trajectoires du vol, variété des mouvements proposés, respect du programme énoncé au préalable.

**Saut n° 2 : saut « école ».** Le candidat réalise des exercices qu'un élève passant le brevet B4 intermédiaire (Bi4) pourrait exécuter. Le candidat réalise dans l'ordre les exercices suivants : sortie tête en haut face moteur - ¼ de tour – Avancer – Reculer - ¼ de tour pour revenir face au vidéoman - Tonneau complet - ¼ de tour. Passage dos + mise en dérive progressive - Alternance de ½ tonneau dos, ventre, dos, etc.

Critères d'évaluation : programme complètement réalisé. Qualité technique des enchaînements. Propreté des mouvements réalisés. Fluidité. Respect des règles de sécurité propres à la discipline (notamment l'axe de travail).

## Formation

Stage programmé d'une semaine. Il se déroule en présence d'élèves préparant le B4 ou le Bi4.

**Formation théorique** : aspects pédagogiques, programme des Brevets Bi4 et B4, matériel, aspects liés à la sécurité.

**Formation pratique** : prise en charge d'élèves, analyse de sauts, briefings et débriefings de sauts.

**Documentation technique** : <https://www.ffp.asso.fr/wp-content/uploads/2013/02/DOC-FREEFLY.pdf>

## Évaluation

Le candidat doit démontrer sa capacité à orienter les pratiquants vers des exercices techniques et pédagogiques adaptés tout en privilégiant la sécurité. Il doit être capable de débriefing l'élève sur un support vidéo et d'apporter un éclairage pertinent.

À tout moment, le formateur peut décider d'interrompre la participation d'un stagiaire pour des raisons de sécurité, de comportement inadapté dans son rôle d'initiateur ou si sa technique ou ses connaissances sur les techniques de vol sont insuffisantes.

**Saut n° 3 : saut vidéo.** Le candidat réalise la vidéo d'un autre candidat qui effectue le saut n° 2 (saut « école »).

Critères d'évaluation : les images doivent être exploitables en vue d'un débriefing (le jury tiendra compte de la « performance » du candidat filmé). Placement (niveau et proximité). Anticipation. Réactivité.

**Saut n° 4 : Suivi vidéo tête en haut.** Le candidat réalise la vidéo d'un testeur qui simule un élève apprenant la position tête en haut. Il doit communiquer avec le testeur. La prise de vues doit être effectuée tête en haut.

Critères d'évaluation : les images doivent être exploitables. Anticipation du placement en fonction du déplacement. Réactivité. Communication adaptée en fonction de la position du testeur.

**Saut n° 5 : Suivi vidéo tête en bas.** Le candidat réalise un suivi vidéo d'un testeur qui simule un élève apprenant la position tête en bas. Il doit communiquer et signifier au testeur de prendre cette position.

Critères d'évaluation : les images doivent être exploitables. Anticipation du placement en fonction du déplacement. Réactivité. Communication adaptée en fonction de la position du testeur. Contrôle la hauteur avant de donner une consigne de transition. Conservation de l'axe de travail pendant la durée des exercices.

**Remarque** : la durée de l'exercice tête en bas n'excédera pas 5 secondes. La transition pourra être répétée une deuxième fois pendant le saut, sous réserve que la hauteur soit supérieure à 2500 m.

### Conditions d'accès

Brevets Bi5.

Être moniteur de parachutisme d'Etat ou fédéral.

3000 sauts minimum dont 1000 en voilure tri-cellulaire.

### Test d'entrée en formation pour le candidat initiateur Bi5

**Pratique** : réalisation de deux sauts à 1200 m minimum. Le candidat doit démontrer ses compétences techniques dans le domaine du pilotage de voile rapide. La mise en survitesse doit être effectuée par un virage de 450° minimum avec une voile tri-cellulaire (charge alaire minimum de 2.2). La limite de vent au sol est de 7 m/s.

Un saut d'entraînement peut être proposé si les conditions le permettent.

**Saut n° 1 : Epreuve de distance.** Le candidat doit parcourir 50 mètres au-dessus d'une zone matérialisée au sol, à une hauteur de 1.50 mètre au-dessus du sol.

**Saut n° 2 : Epreuve de précision.** Le candidat doit réaliser un posé en survitesse avec l'obligation de rejoindre une zone définie de 20 mètres de longueur sur 10 mètres de largeur. Il ne doit pas toucher le sol en dehors de la zone définie.

**Critère de réussite** : Elle porte sur la réussite de l'épreuve, sur la qualité et la sécurité de la manœuvre de mise en survitesse, sur la capacité à se larguer correctement, à effectuer un circuit cohérent, à s'étagier et à faire une approche de qualité.

**Faute éliminatoire** : toute faute qui met ou qui pourrait mettre le candidat ou un tiers en danger.

Le candidat dispose de trois tentatives pour réussir les deux sauts test.

**Théorique** : les connaissances théoriques du candidat sont évaluées lors d'un entretien avec un jury. L'entretien porte sur : l'analyse vidéo des sauts du candidat et d'un saut d'un élève, les connaissances relatives aux techniques de mise en survitesse, la pertinence dans le choix d'un matériel, météorologie, aérologie, aérodynamique, réglementation

Le test est accordé sur décision d'un jury désigné par la FFP.

### Formation

Stage programmé de 6 jours minimum. Il se déroule en présence d'élèves préparant l'ensemble des modules du Bi5.

**Formation théorique** : principes de base en pédagogie, schéma de progression en PSV, briefing et débriefing vidéo, mécanique de vol (aérodynamique), actions de pilotage, règles de sécurité et accidentologie, matériel spécifique, météorologie, aérologie, formation du passage en voile tri-cellulaire et diminution de taille de voile.

**Formation pratique** : prise en charge d'élèves, observation et analyse de sauts, briefings et débriefings de sauts (de l'ouverture au posé).

**Documentation technique:** <https://www.ffp.asso.fr/wp-content/uploads/2024/12/Les-fiches-pratiques-de-formation-Initiateur-Pilotage-Sous-Voile-V10.24.pdf>

### Évaluation

Le candidat doit démontrer sa capacité à prendre en compte le niveau, l'expérience, la marge de progression et l'objectif de ses élèves ainsi que les caractéristiques de leurs voilures (modèle, charge alaire, etc.) afin de les orienter vers des exercices techniques et pédagogiques adaptés tout en privilégiant la sécurité.

Il doit être capable de débriefier sur un support vidéo et d'apporter un éclairage pertinent.

À tout moment, le formateur peut décider d'interrompre la participation d'un stagiaire pour des raisons de sécurité et de comportement inadapté dans son rôle d'initiateur ou si ses connaissances sur les techniques de pilotage s'avèrent insuffisantes pour faire progresser les élèves.

### Conditions d'accès

B5 et Initiateur Bi5.

Être moniteur de parachutisme d'Etat ou fédéral.

Expérience en compétition.

### Test d'entrée en formation

**Pratique** : réalisation de deux sauts à 1200 m minimum. Le candidat doit démontrer ses compétences techniques dans le domaine du pilotage de voile rapide. La mise en survitesse doit être effectuée par un virage de 450° minimum avec une voile tri-cellulaire (charge alaire minimum de 2.2).

Un saut d'entraînement peut être proposé si les conditions le permettent.

Les sauts tests et le stage doivent être réalisés sur un bassin de survitesse (swoop pond).

**Saut n° 1 : Epreuve de distance.** Le candidat doit franchir la porte d'entrée et réaliser au minimum 70 mètres de distance par vent nul ou vent de travers. La limite de vent au sol est de 7 m/s maximum.

**Saut n° 2 : Epreuve de précision d'atterrissage.** Le candidat doit réaliser un score minimum de 50 points. La limite de vent au sol est de 5 m/s maximum.

**Faute éliminatoire** : toute faute qui met ou qui pourrait mettre le candidat ou un tiers en danger.

Le candidat dispose de trois tentatives pour réussir les deux sauts test.

**Théorique** : les connaissances théoriques du candidat sont évaluées lors d'un entretien avec un jury. L'entretien porte sur la réglementation fédérale, les règles de compétition et le matériel spécifique à la discipline.

Le test est accordé sur décision d'un jury désigné par la FFP.

### Formation

Stage national programmé d'une semaine et organisé uniquement par la FFP. Il se déroule en présence d'élèves préparant le B5.

**Formation théorique** : principes de base en pédagogie, connaissance de la réglementation en compétition, briefing et débriefing vidéo, mécanique de vol (aérodynamique), actions de pilotage, règles de sécurité et accidentologie, matériel spécifique, météorologie, aérologie, formation du passage en voile tri-cellulaire et diminution de taille de voile.

**Formation pratique** : prise en charge d'élèves, observation et analyse de sauts, briefings et débriefings de sauts (de l'ouverture au posé).

### Évaluation

Le candidat doit démontrer sa capacité à prendre en compte le niveau, l'expérience, la marge de progression et l'objectif de ses élèves ainsi que les caractéristiques de leurs voilures (modèle, charge alaire, etc.) afin de les orienter vers des exercices techniques et pédagogiques adaptés tout en privilégiant la sécurité.

Il doit être capable de débriefier sur un support vidéo et d'apporter un éclairage pertinent.

À tout moment, le formateur peut décider d'interrompre la participation d'un stagiaire pour des raisons de sécurité et de comportement inadapté dans son rôle d'initiateur ou si ses connaissances sur les techniques de pilotage s'avèrent insuffisantes pour faire progresser les élèves.

**Conditions d'accès :** Brevets B2 ou Bi4, WS niveau 2 et C. 700 sauts dont 300 sauts en wingsuit.

**Prérogatives :** enseignement de la WS1 et du module à plat de la WS2. Les initiateurs WS qualifiés avant le 31 décembre 2024 ont les prérogatives de l'initiateur WS à plat.

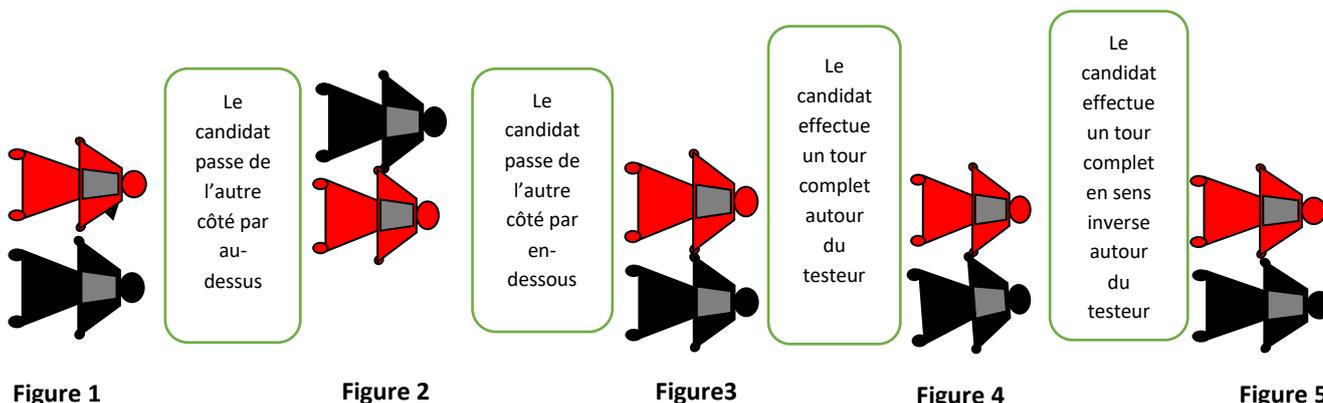
## Test d'entrée en formation :

Le candidat est responsable du choix de sa combinaison et de la séparation.

Deux sauts de vol en wingsuit à deux (un candidat avec un testeur). Départ 3500 mètres minimum.

**1<sup>er</sup> saut :** Sortie libre groupée, le testeur prend un axe de vol.

- 1) Le candidat (en noir) apponte (simple contact) à droite du testeur (en rouge) (fig. 1).
- 2) Le candidat apponte à gauche du testeur en passant par au-dessus (fig. 2).
- 3) Le candidat apponte à droite du testeur en passant par au-dessous (fig. 3).
- 4) Le candidat effectue un tour complet en commençant par passer au-dessus du testeur et revient apponter à droite. (Fig. 4).
- 5) Le candidat effectue un tour complet en commençant par passer au-dessous du testeur et revient apponter à droite. (fig. 5).



Le candidat sera évalué sur la réalisation des cinq points et sur la qualité du vol et des trajectoires. Pendant les évolutions, le candidat ne doit pas se mettre en situation de déventer ou de se faire déventer par le testeur.

**2<sup>ème</sup> saut :**

- 1) Sortie libre et départ simultané.
- 2) Le testeur simule le vol d'un élève débutant (avec trajectoires et taux de chute aléatoires). Le candidat doit voler à proximité du testeur.

**Fautes éliminatoires :** toutes fautes ou comportement mettant le candidat, le testeur ou un tiers en danger (en chute et sous voile).

**Formation :** Elle se déroule en présence d'élèves préparant le brevet WS1 et le module à plat du brevet WS2.

**Formation théorique :** rôle de l'initiateur wingsuit, aspects pédagogiques, programme du brevet wingsuit, aspects liés à la sécurité.

**Formation pratique :** prise en charge d'élèves, analyse de sauts, briefings et débriefings de sauts.

**Documentation technique:** <https://www.ffp.asso.fr/wp-content/uploads/2021/05/Documentation-technique-et-p%C3%A9dagogique-pour-les-INITIATEURS-WINGSUIT-maj-2021-04-20.pdf>

## Évaluation :

Le candidat doit démontrer sa capacité à orienter les pratiquants vers des exercices techniques et pédagogiques adaptés tout en privilégiant la sécurité. Il doit être capable de les débriefier sur un support vidéo et d'apporter un éclairage pertinent. À tout moment, le formateur peut décider d'interrompre la participation d'un stagiaire pour des raisons de sécurité, de comportement inadapté dans son rôle d'initiateur ou si sa technique ou ses connaissances sur les techniques de vol sont insuffisantes.

**Conditions d'accès :** Brevets B2 ou Bi4, WS niveau 3 et C. 700 sauts dont 300 sauts en wingsuit.

**Prérogative :** Enseignement de la WS1, des deux modules de la WS2 et des deux modules de la WS3.

### Test d'entrée en formation :

Les initiateurs WS à plat sont dispensés des 2 premiers sauts tests (les 2 sauts test de l'initiateur WS à plat). Le candidat n'ayant pas la qualification d'initiateur WS à plat peut se présenter aux deux qualifications d'initiateur WS simultanément.

Départ 3500 mètres minimum. Le candidat est responsable de la séparation.

Quatre sauts de vol en wingsuit : Les deux sauts test définie dans l'initiateur WS à plat et les deux sauts test définis ci-après :

**1<sup>er</sup> saut :** Le candidat et le testeur partent simultanément en piqueur. Le candidat doit se placer en bas de porte.

- 1) Le candidat (en noir) apponte (simple contact) à droite du testeur (en rouge) (fig. 1), il effectue une transition dos et apponte de nouveau le testeur sur sa main droite (fig.2) ;
- 2) Le candidat transite, en passant en vol dos, par en dessous du testeur pour apponter à gauche du testeur (fig. 3), il effectue une transition pour passer en vol à plat et apponte le testeur sur sa main gauche (fig.4). Il effectue une nouvelle transition pour passer en vol dos et apponte le testeur de nouveau sur sa main gauche (fig.5) ;
- 3) Le candidat transite, en passant en vol dos, par en dessous du testeur pour apponter à droite du testeur (fig.6).

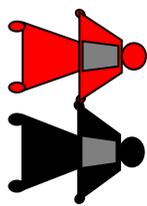


Fig.1

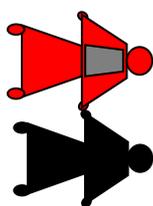


Fig.2

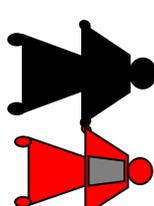


Fig.3

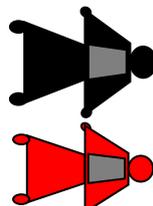


Fig.4

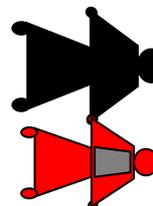


Fig.5

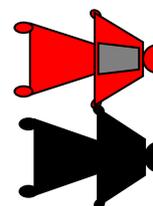


Fig.6

**2<sup>ème</sup> saut :** Pour ce saut, le candidat doit utiliser une combinaison de catégorie 3.

- 1) Le candidat sort 3 secondes après le testeur. Il doit rattraper le testeur et se positionner au-dessous de lui en vol dos.
- 2) Le testeur simule le vol d'un wingsuiter qui ne gère pas sa navigation. Le candidat doit voler à proximité du testeur et le diriger vers la zone d'ouverture prédéfinie tout en restant sur le dos.

**Fautes éliminatoires :** toutes fautes ou comportement mettant le candidat, le testeur ou un tiers en danger (en chute et sous voile).

**Formation :** Elle se déroule en présence d'élèves préparant le module dos du ws2 et/ou le brevet ws3.

**Formation théorique :** rôle de l'initiateur WS, aspects pédagogiques, programme du brevet wingsuit, aspects liés à la sécurité.

**Formation pratique :** prise en charge d'élèves, analyse de sauts, briefings et débriefings de sauts.

**Documentation technique :** <https://www.ffp.asso.fr/wp-content/uploads/2021/05/Documentation-technique-et-p%C3%A9dagogique-pour-les-INITIATEURS-WINGSUIT-maj-2021-04-20.pdf>

### Évaluation

Le candidat doit démontrer sa capacité à orienter les pratiquants vers des exercices techniques et pédagogiques adaptés tout en privilégiant la sécurité. Il doit être capable de les débriefier sur un support vidéo et d'apporter un éclairage pertinent. À tout moment, le formateur peut décider d'interrompre la participation d'un stagiaire pour des raisons de sécurité, de comportement inadapté dans son rôle d'initiateur ou si sa technique ou ses connaissances sur les techniques de vol sont insuffisantes.

## Conditions d'accès

Brevets VH et C.

100 sauts en voile hybride **ou** 30 sauts en voile hybride si le candidat est titulaire du brevet B de parapente délivré par la FFP ou du brevet de pilote de parapente délivré par la FFVL.

Être autorisé à pratiquer la prise de vue (suivi vidéo).

## Test d'entrée en formation

1 saut avec une voile hybride accompagné d'un testeur.

Départ 2000 mètres minimum. Ouverture dès la sortie.

### Programme du saut

- 1) Sortie stable face moteur et ouverture.
- 2) Réalisation d'un tour « dynamique » (360°) avec arrêt de la rotation sur un cap identique au cap d'entrée et maîtrise des balancements sur les trois axes.
- 3) Réalisation d'un tour « dynamique » (360°) dans le sens opposé au tour précédent avec arrêt de la rotation sur un cap identique au cap d'entrée et maîtrise des balancements sur les trois axes.
- 4) Réalisation de deux décrochages aux commandes avec maîtrise de la sortie de décrochage (maîtrise du cap et des balancements sur les trois axes).
- 5) Après avoir créé une oreille asymétrique (sur un seul côté de la voile), réalisation de 2 tours dans le même sens suivis d'un arrêt de la rotation et d'une remise à plat maîtrisée (maîtrise du cap et des balancements sur les trois axes).
- 6) Réalisation d'un vol de proximité avec le testeur (vol rectiligne parallèle au testeur durant environ 20 secondes à une distance comprise entre 5 et 10 mètres).
- 7) Réalisation d'un circuit d'atterrissage en U (PTU) et atterrissage « modèle » dans une zone déterminée (50 m x 50 m).
- 8) Lors d'un entretien, le candidat devra démontrer sa capacité à analyser les conditions de saut (avant et après).

Le candidat dispose de deux tentatives pour réussir le saut test.

**Fautes éliminatoires** : toutes fautes ou comportement mettant le candidat, le testeur ou un tiers en danger

Le test est accordé sur décision d'un jury désigné par la FFP.

## Formation

Stage programmé de 5 jours minimum. Il se déroule en présence d'élèves préparant le brevet VH.

**Formation théorique** : rôle de l'initiateur VH, pédagogie, programme du Brevet VH, sécurité, matériel, aérologie, météorologie, aérodynamique, mécanique de vol, stratégies de vol, situations d'urgence, réglementation, physiologie.

**Formation pratique** : prise en charge d'élèves, analyse de sauts, briefings et débriefings de sauts.

## Évaluation

Le candidat doit démontrer sa capacité à prendre en compte le niveau, l'expérience, la marge de progression et l'objectif de ses élèves ainsi que les caractéristiques de leurs voilures (modèle, charge allaire, etc.) afin de les orienter vers des exercices techniques et pédagogiques adaptés tout en privilégiant la sécurité.

Il doit être capable :

- X d'effectuer un suivi vidéo sous voile ;
- X de débriefier sur un support vidéo et d'apporter un éclairage pertinent ;
- X d'utiliser une radio pour l'aide au pilotage et à la navigation.

À tout moment, le formateur peut décider d'interrompre la participation d'un stagiaire pour des raisons de sécurité, de comportement inadapté dans son rôle d'initiateur ou si sa technique ou ses connaissances sur les techniques de vol sont insuffisantes.